ou cette

à notre é à ses les déaux 3e. , et enlà une i mérie sacriouvant et délines du si que ue pas sagesse pplicalisposiéfunts. t sacrila faiblisant avoir antées me et s céréources et à la lépenage la somme t attavraice est ; que plus pour ivaut u pri-

octobre

DANS LE PAYS DES BOERS

Par le R. P. Marcellin GIDROL

OBLAT DE MARIE-IMMACULÉE

l'heure actuelle il n'est pas de journal ou de revue qui ne consacrent plusieurs pages aux événements du Sud africain. On suit de près ce drame qui se joue entre une très grande puissance et un petit peuple de fermiers. On parle beaucoup de tout ce qui concerne les Boers surtout au point de vue militaire.

Il appartient à une revue religieuse de faire connaître un peu leur religion et les missions catholiques établies dans les régions qui sont le théâtre de la guerre.

* *

Les Boers sont d'origine hollandaise et même un peu d'origine française. On sait qu'après la révocation de l'édit de Nantes, bon nombre de protestants français se retirèrent dant les Pays-Bas. Puis il se produisit de Hollande vers l'Afrique Australe un courant d'immigration très prononcé, si bien que les nouveaux finirent par se rendre maîtres du Cap de Bonne-Espérauce et de tout le Sud africain. Calvinistes fanatiques, ils chassèrent du pays les catholiques portugaies qui en avaient pris possession avec Vasco de Gama, lorsqu'en 1437 le célèbre navigateur aborda sur la côte Sud-Est du continent.

Sous la domination hollandaise la religion catholique fut proscrite et même, jusque vers 1810, l'Afrique méridionale fut à peu près fermée à nos prêtres. Les Anglais qui s'y étaient établis au commencement du siècle avaient en effet laissé subsister des restes de lois de persécution édictées par leurs devanciers.

Il y avait alors dans la colonie du Cap quelques catholiques français, belges, allemands et irlandais, mais ils étaient presque totalement privés de secours religieux: de loin en loin, un prêtre passait ou résidait pendant un certain temps au milieu d'eux, puis se voyait dans la nécessité de partir sous peine d'être expulsé par le gouverneur.

Les catholiques du Cap de Bonne-Espérance furent d'abord ratta-